

Conseil communal de Bassins

Rapport de la commission de la sécurité routière sur le préavis 01-23 sur la réfection de la chaussée de la RC 32 à la Cézille via un crédit complémentaire de 148'000 CHF.

Date des séances : 27 février, 7 mars

Membres de la commission : André Nathalie, Treboux Laure, Vez Richard, Barraud Sandry, Hayoz Guillaume, Rossi Grégory, excusée : Gex Carine

La commission de la sécurité routière (ci-après la commission) remercie la Municipalité pour sa présentation. Les éléments ont permis à la commission de se forger une idée des travaux et des éléments relatifs à la sécurité routière

Il en ressort que les travaux urgents sur le tronçon de la Cézille vont permettre de rétablir le niveau de la route entre les deux côtés de circulation, d'en assurer la sécurité et la pérennité.

D'autre part la commission relève qu'il serait nécessaire de tracer un passage à piétons entre le chemin pédestre qui vient d'Arzier (par sous le pont) et l'arrêt de bus montant vers Bassins.

La Municipalité, par l'intermédiaire de M. Dunand, s'est déjà exprimée favorablement quant à cette remarque.

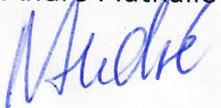
L'aspect financier du projet n'est pas traité par la commission et s'en remet à l'avis de la commission des finances sur ce point.

En conclusion :

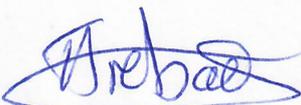
Vu le préavis municipal 01-23, attendu qu'il figure à l'ordre du jour, la commission recommande donc d'accepter le préavis 01-23 ; la réfection de la route RC 32 à la Cézille.

Fait à Bassins, le 12 mars 2023

André Nathalie



Vez Richard

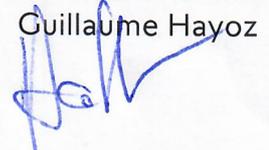


Treboux Laure

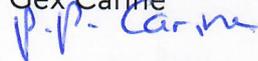
Barraud Sandry



Pour la commission
Guillaume Hayoz



Gex Carine



Rossi Grégory

